

Communiqué de Presse

Pour diffusion immédiate

COVID 19 : reprise de la collecte des emballages et papiers sur Oléron

Depuis le début de la crise sanitaire qui frappe la France, les collectivités et entreprises du secteur des déchets ont dû s'adapter pour garantir un service minimum mais aussi la sécurité du personnel. Certains centres de tri des emballages et papiers ont fermé leur porte, ce qui a de fait obligé les collectivités à arrêter de collecter les bacs jaunes.

Sur l'île d'Oléron, une reprise provisoire de la collecte des bacs jaunes aux jours et horaires habituels

Grâce à la mobilisation des agents de collecte mais aussi des agents des centres de tri, la reprise de la collecte sélective est en cours sur de nombreux territoires. Sur l'île d'Oléron, la collecte des bacs jaunes reprendra à compter de ce mercredi 15 avril pour les communes de Saint-Denis d'Oléron, La Brée les Bains, Saint-Georges d'Oléron et Saint-Pierre d'Oléron, et ce samedi 18 avril pour les communes de Dolus d'Oléron, Le Grand-Village Plage, Saint-Trojan les Bains et le Château d'Oléron. Les usagers sont invités à ne sortir que leur bac jaune la veille du jour de collecte. Le bac doit être fermé (pas de débordement) et les éventuels sacs posés à cotés ne seront pas ramassés. Si vous avez stocké des emballages et papiers dans d'autres contenants (sacs, cartons, etc.) ou que votre bac déborde, il conviendra de les déposer en vrac dans le bac jaune lors de la collecte de la semaine suivante.

Le respect des consignes, une nécessité pour maintenir le tri

La situation reste tout de même « provisoire » dans la mesure où elle implique de nombreux personnels qui doivent être préservés tout au long de la crise, que ce soit lors de la collecte ou du tri. En effet, un bac présenté débordant en bord de route génère un risque de chute des déchets ou de détérioration par les animaux, mais aussi nécessite l'intervention d'agents. De même, lors du passage sur la chaîne de tri des emballages, les agents sont en contact avec les déchets, c'est pourquoi il est impératif de bien respecter les consignes de tri et notamment de ne pas mettre dans le bac jaune de mouchoirs en papiers, masques ou autres protections jetables. Ces déchets jetables et potentiellement contaminés sont à mettre en sac poubelle correctement fermé et à jeter dans votre bac ordures ménagères (bac vert). Si ces conditions sont respectées, les élus espèrent que la collecte pourra être maintenue. Dans le cas où malheureusement celle-ci devait être à nouveau arrêtée, une information serait transmise de nouveau.

Pascal Massicot, Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron ajoute : « *Le reprise du tri des emballages et papiers est, depuis le début de la crise, notre priorité. Je tiens à saluer le travail des équipes sur le terrain qui restent mobilisées et à appeler les Oléronais à maintenir une vigilance accrue. La crise n'est pas encore terminée et la reprise de la collecte sélective ne signifie en aucun cas le retour à la normale !* »

Pas de reprise de la collecte des colonnes jaunes d'apport volontaire, ni de réouverture des déchèteries.

Afin de ne pas saturer les équipements trop rapidement et de poursuivre le respect des règles de confinement, la collecte des colonnes d'apport volontaire de tri n'est pas assurée, et la réouverture des déchèteries n'est pas envisagée. Pour rappel, les dépôts sauvages de déchets sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € et la confiscation du véhicule. La crise sanitaire actuelle et les mesures exceptionnelles prises ne justifient pas, bien au contraire, les incivilités.

Contact

Marianne GIRARD, Chef de service

Service Régie Oléron Déchets de la Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : 05.46.47.24.68- Email : service.dechets@cdc-oleron.fr

- www.cdc-oleron.com